



Informations pratiques

▪ **Coût**

Nos partenaires financent 50% de cette action. Reste à charge pour l'association = 550€ / participant pour l'ensemble de la démarche.

▪ **Contact pour tout renseignement et suivi de l'action :**

Séverine SALAFIA – Conseillère technique en Ressources Humaines
/ 02.51.84.50.10 / s.salafia@uriopss-pdl.fr

▪ **Intervenant :**

Nicolas De Montgolfier – Coach et Formateur (Cabinet Management & Progression, dédié au coaching individuel et d'équipe, et à la formation managériale)

Avec le soutien :



Démarche : Accompagnement collectif

DEMARCHE DE CO-DEVELOPPEMENT POUR RENFORCER SA POSTURE DE MANAGER

Démarche à destination des professionnels ayant une fonction de direction / d'encadrement et rencontrant une problématique autour des Ressources Humaines.

(Dispositif réservé aux associations de moins de 250 salariés)



- ⇒ Souhaitez-vous prendre du temps de réflexion dans votre pratique ?
- ⇒ Avez-vous besoin de vous positionner ?
- ⇒ Avez-vous besoin d'avoir un groupe de pairs pour vous référer, apprendre des uns et des autres ?

Participez à notre démarche de co-développement 2018/2019

Inscrivez-vous dès maintenant !

Seulement 6 places disponibles.

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

L'URIOPSS Pays de la Loire lance **la démarche de co-développement** à destination de professionnels ayant une fonction d'encadrement et rencontrant une problématique autour des Ressources Humaines (volet pilotage des ressources humaines, management par exemple, ...).

- Un groupe de 6 professionnels sera constitué
- Une animation de 6 séances d'une demi-journée de co-développement toutes les 6 semaines
- Le lieu sera déterminerait en fonction de l'origine géographique des participants.

Qu'est-ce que le co-développement ?

→ C'est une approche de formation qui mise sur le groupe et sur les interactions entre les participants pour favoriser l'atteinte de l'objectif fondamental : améliorer sa pratique.

→ Le groupe constitue une communauté d'apprentissage qui partage les mêmes buts et utilise la même méthode : étude attentive d'une situation vécue par un participant et partage de savoirs pratiques surtout et de connaissances théoriques au besoin.

→ Viser à élargir les capacités d'action et de réflexion de chaque membre du groupe, en mettant l'accent sur le partage d'expériences, sur la réflexion individuelle et collective, sur les interactions structurées entre pairs,

Par cette **démarche innovante** les professionnels s'enrichissent mutuellement de leurs expériences, de la diversité des points de vue : **apprendre des autres pour renforcer les postures, améliorer les pratiques**. Elle permet aux participants de :

- Partager des questionnements,
- D'appréhender des situations propres à leurs responsabilités, en fonction du contexte de leur association.

- S'enrichir mutuellement de leurs expériences et de la diversité des points de vue échangés ;
- Améliorer leurs pratiques ;

Comment cela se déroule-t-il ?

- Le groupe est composé de 6 personnes et est accompagné par une personne-ressource compétente qui, par sa position extérieure au groupe, garantit l'objectivité.
- A chaque séance, l'un des participants prend le rôle de « client » pour exposer une situation qu'il souhaite améliorer.
- Les autres participants agissent comme « consultants » pour aider ce « client » à enrichir sa compréhension (penser et ressentir) et sa capacité d'action (agir).
- La multiplicité des regards permet une approche systémique des enjeux et des solutions possibles. Ainsi, le groupe aide le « client » à élargir sa vision d'une situation souvent difficile, à trouver des solutions adaptées et à en tirer des enseignements.
- Le professionnel ayant exposé sa problématique s'engage sur un plan d'action, co-construit avec les participants du groupe et le met en œuvre.

Les quatre piliers de cette approche

- La méthode des cas. Ici, les cas vécus par les participants eux-mêmes; le transfert des apprentissages est donc immédiat.
- Le groupe constitue un « instrument » éprouvé d'apprentissage qui favorise le partage des divers savoirs acquis par chacun.
- Les participants se forment et, en même temps, travaillent sur leurs dossiers. Donc, le transfert des apprentissages se fait directement dans les sujets traités.
- La personne ressource guide le groupe et contribue à la formation de chacun par des apports théoriques appropriés.



DEMARCHE DE CO-DEVELOPPEMENT POUR RENFORCER SA POSTURE DE MANAGER

Association

Nom du professionnel et
fonction

Contact téléphone :

Serait intéressé(e) pour
participer aux séances de
co-développement ☐ OUI ☐ NON

*Ce document n'a pas de valeur d'engagement définitif, il permettra à l'URIOPSS
d'estimer le nombre de personne intéressée et de reprendre contact avec les
professionnels*

A retourner avant le 13 juillet 2018 à :

Séverine SALAFIA – Conseillère technique en Ressources Humaines /
02.51.84.50.10 / s.salafia@uriopss-pdl.fr

Ou à L'URIOPSS, 4 rue Arsène Leloup – BP 98501- 44185 NANTES Cedex 4



DEMARCHE DE CO-DEVELOPPEMENT POUR RENFORCER SA POSTURE DE MANAGER

Association

Nom du professionnel et
fonction

Contact téléphone

Serait intéressé(e) pour
participer aux séances de
co-développement ☐ OUI ☐ NON

*Ce document n'a pas de valeur d'engagement définitif, il permettra à l'URIOPSS
d'estimer le nombre de personne intéressée et de reprendre contact avec les
professionnels*

A retourner avant le 13 juillet 2018 à :

Séverine SALAFIA – Conseillère technique en Ressources Humaines /
02.51.84.50.10 / s.salafia@uriopss-pdl.fr

Ou à L'URIOPSS, 4 rue Arsène Leloup – BP 98501- 44185 NANTES Cedex 4